

BULLETIN D'INSCRIPTION

FEEBAT RENOPERF - Clés d'une rénovation énergétique de qualité (module transverse) avec QCM RGE

Les raisons d'obtenir un RGE :

- Continuer à faire bénéficier à vos clients des aides fiscales sur les travaux (ECO PTZ, Anah etc.)
- Valoriser son savoir-faire et être référencé au guichet unique www.faire.fr, le service public de la rénovation énergétique

PROGRAMME

- Intégrer les enjeux du marché de la rénovation énergétique
- Identifier l'état du parc
- Maîtriser les principes d'éco conditionnalité et les principaux dispositifs d'aides financières
- Comprendre le parcours de qualification RGE et viser une qualification en lien avec son activité
- Comprendre le fonctionnement thermique global d'un bâtiment
- Identifier les objectifs d'une rénovation énergétique de qualité
- Développer une vision transversale, globale du projet intégrant la gestion des interfaces et interactions entre lots
- Comprendre les principaux écarts et principales pathologies du bâtiment
- Appréhender l'ordonnancement des étapes d'une rénovation énergétique de qualité et responsabilités associées
- Sur les projets de rénovations particuliers : respecter la réglementation thermique s'appliquant, déterminer les aides financières auxquelles le client est éligible, appliquer le taux de TVA adéquat

Prérequis :

- **Avoir déclaré l'activité « installation et pose » au registre des métiers – fournir un extrait au registre des métiers.**
- **Ordinateur portable obligatoire**

INFORMATION COMPLÉMENTAIRES

Tarifs : 285.00 € net

Durée : 1 jour (7 heures)

DATES DE FORMATION

Formation d' 1 jour **dans les locaux de la CAPEB & CNATP de l'Aube :**

- | | |
|---------------------------------------|---|
| ☐ 30 mars 2026 | ☐ 26 octobre 2026 |
| ☐ 22 juin 2026 | ☐ 07 décembre 2026 |

Pas de prise en charge pour les gérants salariés ne cotisant pas à l'URSSAF (fournir obligatoirement un bulletin de salaire)

 **CAPEB & CNATP de l'Aube – 14 rue Amédée Bollée, 10600 BARBEREY ST SULPICE**

 **De 8h30 à 17h00**

ENTREPRISE

Raison sociale :

Forme sociétaire : ☐ Entreprise individuelle ☐ SA ☐ SARL Autre :

Adresse :

CP : Ville :

Tél fixe : Tél portable :

Email :

Code NAF : SIRET :

Activité principale : Nombre de salariés :

PARTICIPANTS

Nom :		Prénom :	
Date de naissance :		Statut :	☐ Gérant non-salarié ☐ Salarié
Mail du stagiaire :		☐ Gérant salarié (ayant un bulletin de salaire) ☐ Président ☐ Conjoint collaborateur	

Nom :		Prénom :	
Date de naissance :		Statut :	☐ Gérant non-salarié ☐ Salarié
Mail du stagiaire :		☐ Gérant salarié (ayant un bulletin de salaire) ☐ Président ☐ Conjoint collaborateur	

Nom :		Prénom :	
Date de naissance :		Statut :	☐ Gérant non-salarié ☐ Salarié
Mail du stagiaire :		☐ Gérant salarié (ayant un bulletin de salaire) ☐ Président ☐ Conjoint collaborateur	

Bulletin d'inscription à retourner par mail :

Tél : 03 25 76 27 80 | Mail : formation@capeb10.fr

Rapprochez-vous de la CAPEB pour la prise en charge de la formation.

CONDITIONS, COÛTS ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

1 - Inscription

Toute inscription nécessite le renvoi du présent bulletin d'inscription dûment renseigné. À réception du bulletin d'inscription, l'organisme de formation adresse à l'entreprise une convention bilatérale de formation et le programme pédagogique du stage. L'inscription du stagiaire sera définitive après retour à l'organisme de formation de la convention bilatérale de formation complétée et signée.

2 - Coûts

Pour les prises en charge des coûts de formation, votre Organisation Professionnelle vous aide et vous conseille dans vos démarches administratives.

3 - Annulation du stage

La CAPEB & CNATP de l'Aube se réserve la possibilité en cas d'insuffisance de participants, d'annuler la prestation jusqu'à 2 jours avant la date prévue de déroulement de ladite prestation. La CAPEB

& CNATP de l'Aube en informe l'entreprise. Aucune indemnité ne sera versée à l'entreprise à raison d'une annulation.

4 - Annulation du stagiaire

En cas d'annulation de l'entreprise ou du participant à moins de 48 jours ouvrés avant le début de l'action de formation, l'organisme de formation facturera le coût des sommes qu'il aura réellement engagées ou dépensées pour la réalisation de ladite action, conformément aux dispositions de l'article L.6354-1 du Code du Travail, sauf cas de force majeure avec justificatif (maladie, accident de trajet). Cette indemnité n'est pas imputable sur l'obligation pour les entreprises de participer au financement de la formation professionnelle prévue par l'article L.6331-1 du Code du travail. Elle ne peut donc faire l'objet d'aucune prise en charge financière par les organismes paritaires collecteurs agréés ou fons d'assurance formation.

5 - Contentieux

En cas de litige, de toute nature ou de contestation relative à la

formation ou à l'exécution de la commande, et à défaut d'accord amiable qui sera dans tous les cas recherché, seul le tribunal de commerce de Nancy sera compétent.

6 - RGPD

Le Règlement Général sur la Protection des Données personnelles (RGPD) est entré en application dans l'Union Européenne le 25 mai 2018. Ce règlement vise à protéger vos données personnelles. Ainsi, nous sollicitons votre accord pour continuer à vous adresser notre catalogue. Si vous souhaitez continuer de le recevoir, ne changez rien. Dans le cas contraire, vous pouvez vous désinscrire en nous adressant un mail à l'adresse suivante : communication@capeb10.fr. Nous vous rappelons que vous avez un droit d'accès, de modification ou de suppression de vos données. Sans nouvelles de votre part, nous conserverons votre contact dans notre base de données.

ENTREPRISE

(à compléter par le chef d'entreprise)

Objectifs attendus—Quelles sont vos attentes et vos besoins par rapport à cette formation ?

Commentaires :

PARTICIPANT

(à compléter si le participant n'est pas le chef d'entreprise)

Objectifs attendus—Quelles sont vos attentes et vos besoins par rapport à cette formation ?

Commentaires :

À : le :

Cachet de l'entreprise et signature de son
représentant légal ou mandataire

Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous le préciser afin de vous accueillir dans les meilleures conditions :

.....

.....